CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E79856** **VALABLE JUSQU'AU** **20/10/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 507559599
Siret : 507 559 599 00034
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3052203
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21071185704/3966927804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21071185704/3966927804
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ROSULTOISE DE COUVERTURE

Sigle : ROSULTOISE DE COUVERTURE
643 RUE DE LA WEMBERGHE
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

Téléphone : 03 27 32 11 30 **Fax :**
Portable : 06 75 29 13 03
Responsabilité légale :
LEVEQUE MAXIMILIEN GÉRANT

Site Internet :
E-mail : rosultoisedecouverture@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 474 505 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	14/05/2025
3141	Eléments accessoires de couverture		18/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 16:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E79856** **VALABLE JUSQU'AU** **20/10/2027**

ÉDITÉ LE **20/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2008
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 507559599

Siret : **507 559 599 00034**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3052203

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21071185704/3966927804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21071185704/3966927804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **ROSULTOISE DE COUVERTURE**
Sigle : ROSULTOISE DE COUVERTURE
643 RUE DE LA WEMBERGHE
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

Téléphone : 03 27 32 11 30 **Fax :**
Portable : 06 75 29 13 03

Site Internet :
E-mail : rosultoisedecouverture@gmail.com

Responsabilité légale :
LEVEQUE MAXIMILIEN GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 16:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.